

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En 2024, France compétences a intensifié ses actions et défendu un système toujours plus lisible, cohérent et équitable pour l'évolution et la transition professionnelle des actifs

Courbevoie, le 26/06/2025

France compétences publie ce jour son rapport d'activité 2024. Cette sixième édition dresse un bilan exhaustif de l'année écoulée et illustre la place essentielle de l'instance nationale au cœur de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. A travers des actions concrètes et une volonté d'innovation continue, France compétences assoit ses trois missions : le financement, la régulation et l'amélioration du secteur.

Dans un contexte en constante évolution (mutations du travail, transitions écologique et numérique, attente accrue des individus et des entreprises en matière de compétences), France compétences a poursuivi de nombreux chantiers en 2024.

Financer

L'instance, en charge de la répartition des fonds mutualisés entre les différents acteurs, a ainsi contribué à hauteur de 800 millions d'euros au Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) et soutenu le Compte Personnel de Formation (CPF) avec plus de 1,4 million de formations financées. Elle a financé la formation d'environ 856 000 jeunes en contrat d'apprentissage, à hauteur de 9,4 milliards d'euros, et soutenu plus de 16 000 projets de transition professionnelle financés par les associations Transitions Pro, tout en favorisant la formation de 1,45 million de salariés dans les petites et moyennes entreprises.

Réguler

France compétences a également poursuivi son objectif de garantir la qualité des certifications professionnelles, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et du conseil en évolution professionnelle. Sur l'apprentissage notamment, l'instance a mené un nouvel exercice de régulation des niveaux de prise en charge. En matière de certification professionnelle, les équipes ont poursuivi une intense activité d'instruction des demandes d'enregistrement, ainsi que le chantier des correspondances entre les certifications et la politique de contrôle. Le nombre de bénéficiaires du conseil en évolution professionnelle continue à augmenter (+8% par rapport à 2023) avec un taux de satisfaction des bénéficiaires de 95,3 %, témoignant de la qualité du service.

Améliorer

France compétences mène des travaux d'analyse, d'évaluation et d'études dans une optique d'aide à la décision publique. En 2024, plusieurs études ont été menées sur l'apprentissage, sur la mobilisation du CPF ou encore sur l'accès au Projet de Transition Professionnelle. Une nouvelle édition du rapport annuel sur l'usage des fonds a aussi été publiée et la Grande Bibliothèque, moteur de recherches dédié aux travaux des observatoires des métiers et qualifications, continue de gagner en contenu et visibilité.

[**Cliquez pour découvrir le rapport d'activité 2024**](#)

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

[**presse@francecompetences.fr**](mailto:presse@francecompetences.fr)

Immeuble Canopy, 6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

[**www.francecompetences.fr**](http://www.francecompetences.fr)

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage